

Paris Est Marne & Bois

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023**



SOMMAIRE

■ LA GOUVERNANCE	4
■ RESSOURCES HUMAINES	8
■ EAU & ASSAINISSEMENT	10
■ AMÉNAGEMENT	14
■ COHÉSION SOCIALE	18
■ URBANISME	24
■ CULTURE	28
■ ENVIRONNEMENT	34
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI	40
■ TOURISME	46

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers collègues, chères habitantes, chers habitants,

L'intercommunalité Paris Est Marne & Bois travaille au quotidien pour la qualité de vie de ses 520.000 habitants en lien constant et étroit avec les 13 communes qui la composent dans une logique de « coopérative de villes » respectueuses de la volonté des Maires et de leurs majorités municipales.

Plus que jamais, il fait bon vivre et entreprendre à Paris Est Marne & Bois. La qualité de service et la réactivité figurent en bonne place dans notre ADN et tous nos agents font de leur mieux pour apporter des réponses concrètes aux problématiques qui sont les vôtres dans le cadre des compétences qui nous sont confiées par la loi mais aussi de celles qui nous ont été transférées par nos villes sur la base du volontariat.

Chacun retiendra bien entendu que l'année 2023 a été marquée par l'accélération des travaux pour diminuer les rejets d'eaux usées dans la Marne afin que les Jeux Olympiques et paralympiques de 2024 nous laissent un bel héritage et préservent au passage les milieux naturels. L'entrée en vigueur de notre PLUI conforte d'ailleurs la vision d'un Territoire apaisé, verdoyant et convivial.

Continuons à progresser ensemble !

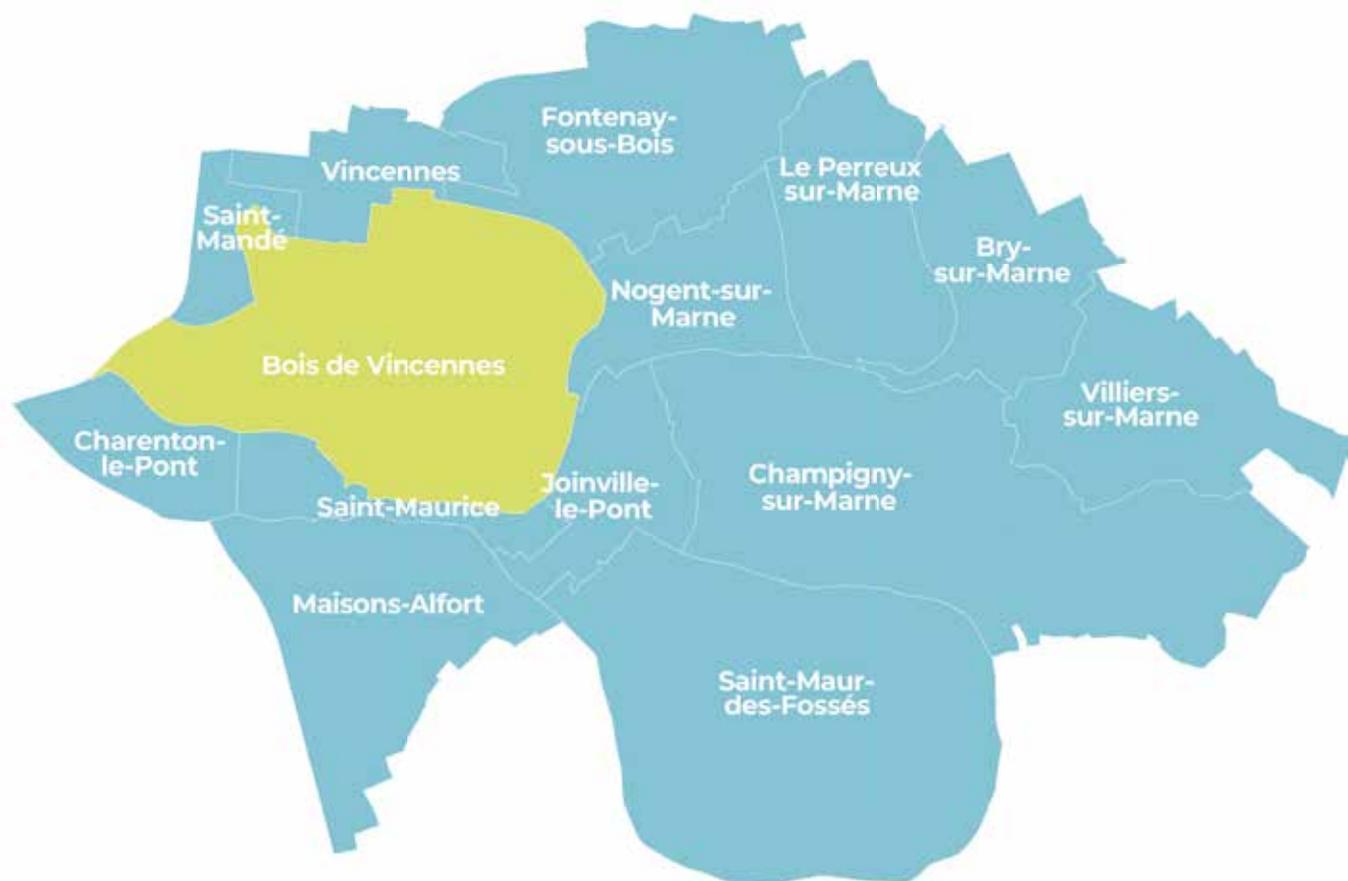


Olivier Capitanio
Président du Territoire Paris Est Marne & Bois

GOUVERNANCE



LA GOUVERNANCE



LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de 90 élus issus des différentes communes, le Conseil de Territoire se réunit tous les deux ou trois mois afin de délibérer sur les grands projets et orientations stratégiques du Territoire.

Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers de Territoire proportionnel à sa population.



OLIVIER
CAPITANIO



JACQUES J.P
MARTIN



LAURENT
JEANNE



PIERRE-MICHEL
DELECROIX



ANNE
KLOPP



CHARLOTTE
LIBERT-ALBANDEL



FLORENCE
HOUDOT



PASCAL
TURANO



SYLVAIN
BERRIOS



JULIEN
WEIL



VIRGINIE
TOLLARD



CHARLES
ASLANGUL



IGOR
SEMO



HERVÉ
GICQUEL



JEAN-PHILIPPE
GAUTRAIS



OLIVIER
DOSNE



MARY-FRANCE
PARRAIN



CHRISTEL
ROYER

LISTE DES ÉLUS

VILLE	NOM	Prénom	Fonction
BRY-SUR-MARNE	ASLANGUL	Charles	Maire - 11 ^{ème} Vice-Président
	CAMBRESY	Rodolphe	Conseiller Territorial
	CHEVILLARD	Véronique	Conseillère Territoriale
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	ADOMO	Caroline	Conseillère Territoriale
	AMAR	Sophie	Conseillère Territoriale
	BENAHMED	Jacqueline	Conseillère Territoriale
	CARPE	Geneviève	Conseillère Territoriale
	DUBUS	Philippe	Conseiller Territorial
	DUVAUDIER	Michel	Conseiller Territorial
	FAUTRE	Christian	Conseiller Territorial
	GAUDIERE	Bernard	Conseiller Territorial
	JEANNE	Laurent	Maire - 2 ^{ème} Vice-Président
	LHOSTE	Philippe	Conseiller Territorial
	MUSSOTTE-GUEDJ	Catherine	Conseillère Territoriale
	SAUSSEREAU	Tatiana	Conseillère Territoriale
	THIROUX	Aurore	Conseillère Territoriale
VIGUIE	Yann	Conseiller Territorial	
CHARENTON-LE-PONT	GAILHAC	Benoît	Conseiller Territorial
	GICQUEL	Hervé	Maire - Conseiller Territorial
	TURANO	Pascal	7 ^{ème} Vice-Président
	GIRARD	Aurélia	Conseillère Territoriale
	MIROUDOT	Pierre	Conseiller Territorial
FONTENAY-SOUS-BOIS	CHAMBRE-MARTIN	Brigitte	Conseillère Territoriale
	CHARDIN	Sylvie	Conseillère Territoriale
	DAUMONT-LEROUX	Nicolas	Conseiller Territorial
	FENASSE	Delphine	Conseillère Territoriale
	GAUTRAIS	Jean-Philippe	Maire - Conseiller Territorial
	KLOPP	Anne	4 ^{ème} Vice-Présidente
	LACHELACHE	Nassim	Conseiller Territorial
	MAFFRE-BOUCLET	Anne-Marie	Conseillère Territoriale
	MULER	Samuel	Conseillère Territoriale
JOINVILLE-LE-PONT	DESTOUCHES	Michel	Conseiller Territorial
	DOSNE	Olivier	Maire - Conseiller Territorial
	TOLLARD	Virginie	10 ^{ème} Vice-Présidente
LE PERREUX-SUR-MARNE	BERRUEZO	Thomas	Conseiller Territorial
	CARREZ	Gilles	Conseiller Territorial
	HOUDOT	Florence	6 ^{ème} Vice-Présidente
	MARETHEU	Bénédicte	Conseillère Territoriale
	PELLÉ	Pierre	Conseiller Territorial
	ROYER	Christel	Maire
MAISONS-ALFORT	BARNOYER	Thierry	Conseiller Territorial
	BEYO	Marie Laurence	Conseillère Territoriale
	BORDIER	Bruno	Conseiller Territorial
	CADEDDU	Jean-Luc	Conseiller Territorial
	CAPITANIO	Olivier	Président
	CHAULIEU	Stéphane	Conseiller Territorial
	HERBILLON	Michel	Conseiller Territorial

VILLE	NOM	Prénom	Fonction
MAISONS-ALFORT	HERVE	Catherine	Conseillère Territoriale
	PARRAIN	Mary-France	Maire
	PEREZ	karine	Conseillère Territoriale
NOGENT-SUR-MARNE	BIGAGLI	Valérie	Conseillère Territoriale
	DAVID	Jean-Paul	Conseiller Territorial
	HAGEGE	Gilles	Conseiller Territorial
	MARTIN	Jacques J.P.	Maire - 1 ^{er} Vice-Président
	MUNZER	Déborah	Conseillère Territoriale
	PEREIRA	Philippe	Conseiller Territorial
SAINT-MANDE	BESNARD	Eveline	Conseillère Territoriale
	CROCHETON-BOYER	Florence	Conseillère Territoriale
	MEDINA	Marc	Conseiller Territorial
	WEIL	Julien	Maire - 9 ^{ème} Vice-Président
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	BERRIOS	Sylvain	Conseiller Territorial
	BRETON	Jean-Marc	Conseiller Territorial
	CAILLEREZ	Adrien	Conseiller Territorial
	CARPENTIER	Agnès	Conseillère Territoriale
	DELECROIX	Pierre-Michel	Maire - 3 ^{ème} Vice-Président
	DRAI	Carole	Conseillère Territoriale
	FAURE	Téo	Conseiller Territorial
	GUILLARD	Pierre	Conseiller Territorial
	LECUYER	Nadia	Conseillère Territoriale
	RAFFARD	Florentine	Conseillère Territoriale
	ROESCH	Germain	Conseiller Territorial
	VISCARDI	Jacqueline	Conseillère Territoriale
	VERCELLONI	Céline	Conseillère Territoriale
LE-PERREUX-SUR-MARNE	BERRUEZO	Thomas	Conseiller Territorial
	CARREZ	Gilles	Conseiller Territorial
	HOUDOT	Florence	6 ^{ème} Vice-Présidente
	MARETHEU	Bénédicte	Conseillère Territoriale
	PELLÉ	Pierre	Conseiller Territorial
	ROYER	Christel	Maire - Conseillère Territoriale
SAINT-MAURICE	CAMBON	Christian	Conseiller Territorial
	SEMO	Jean-Philippe	Maire - 12 ^{ème} Vice-Président
VILLIERS-SUR-MARNE	BEGAT	Jean-Philippe	Conseiller Territorial
	BENISTI	Jacques-Alain	Maire - 8 ^{ème} Vice-Président
	FACCHINI	Monique	Conseillère Territoriale
	FUMEE	Dorine	Conseillère Territoriale
	OUDINET	Michel	Conseiller Territorial
VINCENNES	BENSOUSSAN	Éric	Conseiller Territorial
	BERNIER-GRAVAT	Quentin	Conseiller Territorial
	CHARDON	Pierre	Conseiller Territorial
	GAUVAIN	Brigitte	Conseillère Territoriale
	LAFON	Laurent	Conseiller Territorial
	LEBEAU	Pierre	Conseiller Territorial
	LIBERT-ALBANEL	Charlotte	Maire - 5 ^{ème} Vice-Présidente
	MARTIN	Céline	Conseillère Territoriale
	VOISIN	Annick	Conseillère Territoriale

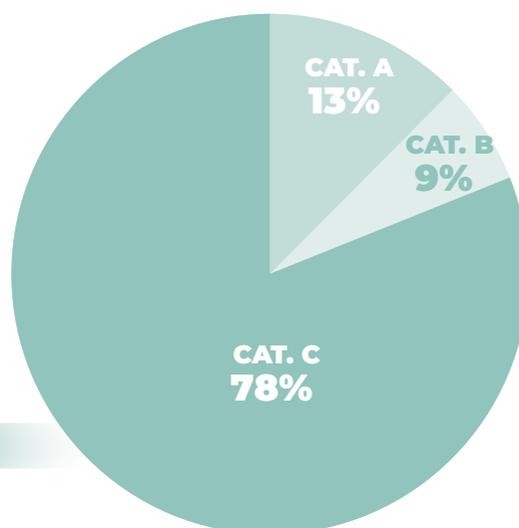
RES SOUR CES



L'EFFECTIF TOTAL

- 31 décembre 2022 : **307 postes pourvus**
- 31 décembre 2023 : **328 postes pourvus**
- **64.94 %** des agents titulaires
- **35.06 %** de contractuels

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE



TRANSFERT DE COMPÉTENCES SUR L'ANNÉE 2023

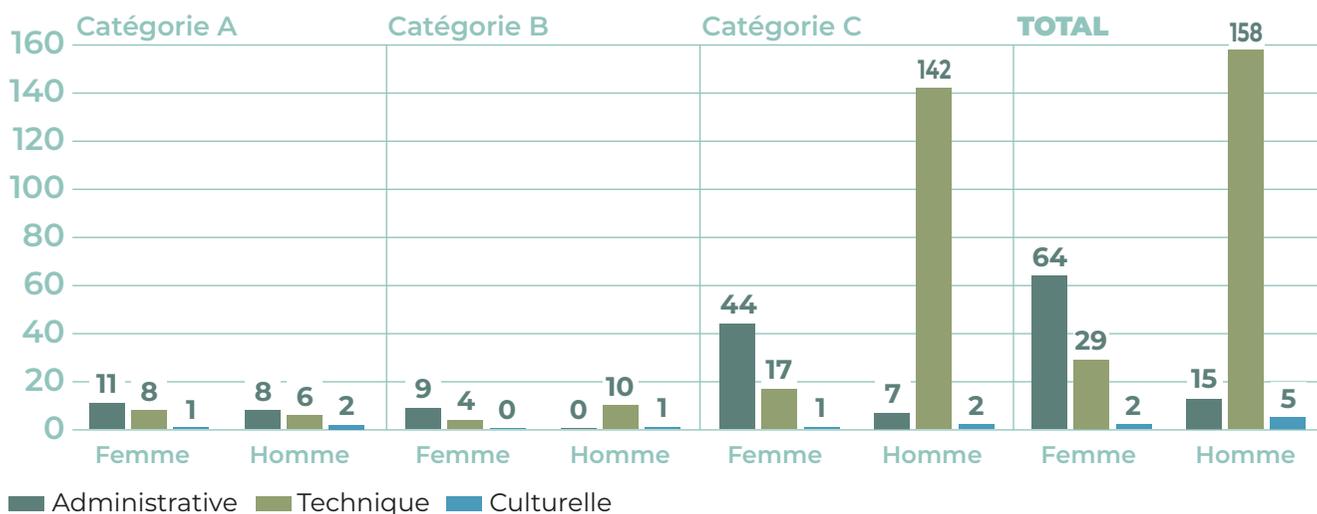
- Office du tourisme – 1^{er} janvier 2023
- Politique de ville de Villiers-sur-Marne – 1^{er} janvier 2023
- Studio d'enregistrement – 1^{er} janvier 2023

MOMENTS-CLÉS

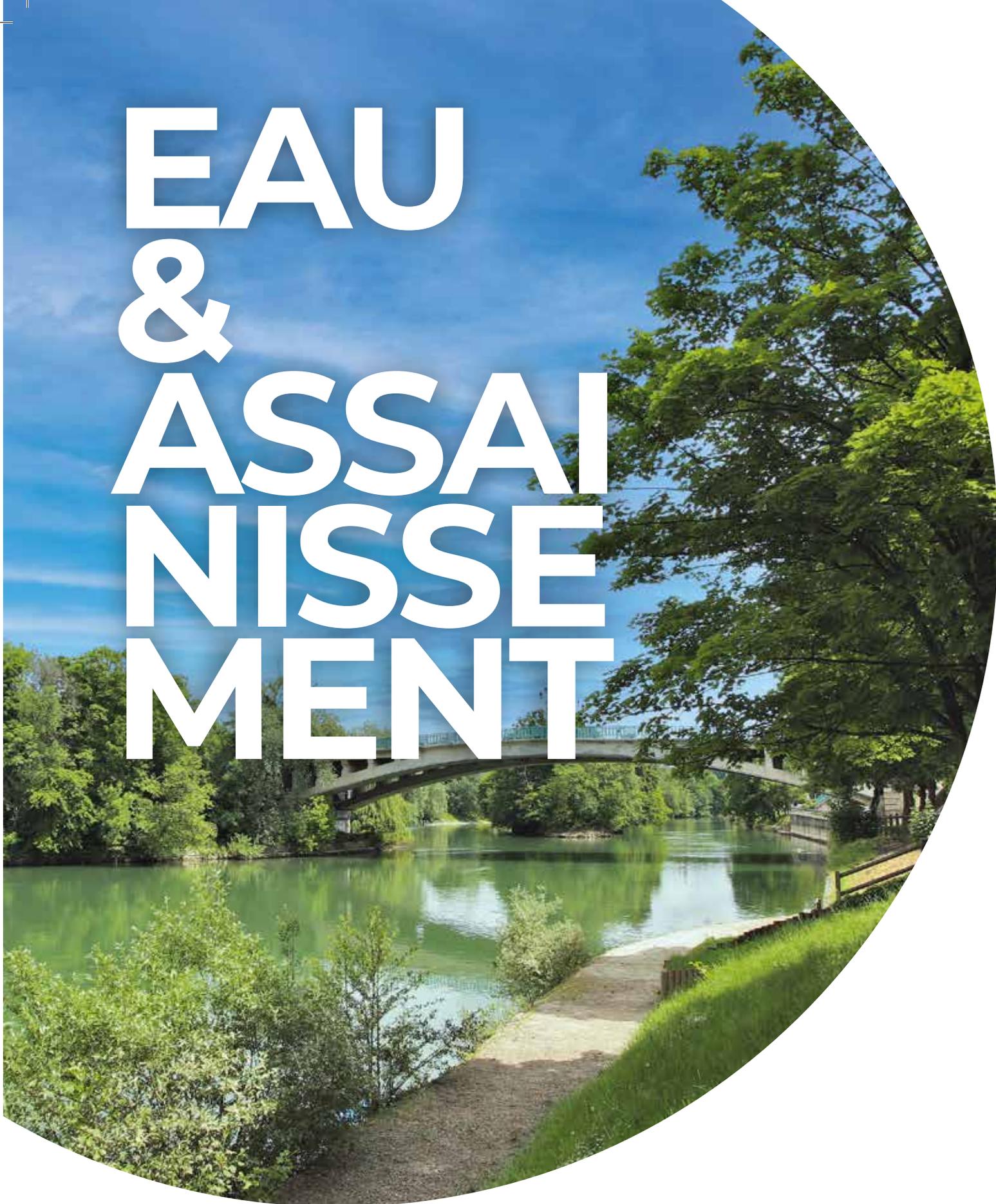
- Une revalorisation du point d'indice de **1,5 % à compter du 1^{er} juillet 2023**, par le décret n°2023-519 du 28 juin 2023. Cette mesure est applicable à tous les agents publics (fonctionnaires et contractuels).



L'EFFECTIF PAR GENRES ET PAR FILIÈRES



EAU & ASSAI NISSE MENT



EAU & ASSAINISSEMENT

Au titre de sa compétence assainissement, le Territoire assure la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, grâce à un réseau de plus de 900 km de canalisations. Le Territoire exploite, entretient et développe son patrimoine d'assainissement, autour de 6 objectifs principaux :

- La gestion et l'entretien des réseaux et ses équipements (postes de relevage, bassins de rétention)
- La programmation des études et la réalisation de travaux. (Création et réhabilitation)
- La gestion des conformités des parcelles lors des mutations de biens ou dans le cadre de travaux pour la mise en conformité des branchements privatifs par délégation de maîtrise d'ouvrage publique en domaine privé
- La poursuite de l'objectif baignade en Marne à travers la finalisation du SDA (Schéma Directeur d'Assainissement)
- La conception d'un processus d'amélioration continue : le Diagnostic permanent
- La sensibilisation et l'information du public par la communication sur les réseaux sociaux

OBJECTIF BAIGNADE EN MARNE

■ Le lancement officiel des travaux d'assainissement sur la ZAC Marne Europe

Lauréat de la première édition d'Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP), ce projet est particulièrement ambitieux : il s'agit de construire sur environ 11 ha, 1 200 à 1 300 logements, 68 000 m² de bureaux, 13 000 m² d'activités dont un Palais des Congrès et un jardin métropolitain de 2 ha. Pour l'assainissement, sont concernés près de 2 km de réseaux et un bassin de rétention des eaux pluviales.

■ La poursuite des efforts de mise en séparatif que le quartier de Polangis à Joinville le Pont et Champigny sur Marne

Le quartier de Polangis qui s'étend sur les communes de Champigny et de Joinville étant encore en partie desservi par des réseaux unitaires, Paris Est Marne & Bois a décidé d'y réaliser d'importants travaux de création de réseaux d'eaux usées, accompagné quand cela est nécessaire de la réhabilitation des réseaux existants.

■ Un plan d'action engagé pour la requalification des rejets autoroutiers de l'A4/A86

Après réalisation d'une étude approfondie de l'ensemble des rejets autoroutiers situés sur le territoire, un plan d'action a été élaboré pour un montant global estimé à 41 M€ TTC, avec une proposition d'actions ultra-prioritaires de 14,5 M€ TTC. La première négociation avec l'Etat en 2023 engage 2 actions prioritaires à Champigny-sur-Marne, estimées à 5,1 M€ et à réaliser avant les Jeux Olympiques.





■ Approbation du Schéma Directeur d'Assainissement après enquête publique

Paris Est Marne & Bois a déjà investi 70 millions d'euros et programmé 20 000 enquêtes de conformité pour contribuer à la dépollution de la Marne ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques. Pour les 10 prochaines années, le schéma directeur d'assainissement a établi un programme de travaux de 122 M€ TTC.

■ Mise en conformité des branchements en domaine privé

Depuis mars 2021, l'engagement de Paris Est Marne & Bois dans le Plan Baignade s'est principalement traduit par la mise en place d'un service dédié à l'accompagnement des habitants pour la mise en conformité de leur branchement. En 2023, ce service est passé en vitesse de croisière, avec la mise en conformité de plus de 1300 branchements.

Le coût moyen est de 6500 € TTC/branchement et le reste à charge par riverain est en moyenne de 1100 €.

CHIFFRES CLÉS

- 13 communes gérées en régie directe
- 60 agents territoriaux
- Entretien préventif de 171 kilomètres de réseaux
- 4 400 avaloirs curés et nettoyés
- 61 interventions curatives
- 1 160 tonnes de déchets extraits et traités
- 2 300 contrôles de conformité dont 67% non conformes
- 1 164 conventions signées avec des riverain pour des branchements mis en conformité en domaine privé
- 12,5M€ d'investissement pour la création et la rénovation des réseaux eaux pluviales et eaux usées

OPÉRATIONS 2023

■ Bry-sur-Marne

Rue du Pressoir : création d'un réseau d'eaux usées de 44 ml175 601 €

■ Champigny-sur-Marne

Rue Charles Infroit : création d'un réseau d'eaux usées de 284 ml912 938 €

réhabilitation du réseau d'eaux pluviales de 330 ml1 062 416 €

Rue Mabileau : création d'un réseau d'eaux usées de 119 ml387 966 €

réhabilitation du réseau d'eaux pluviales de 135 ml440 129 €

Rue Edouard Jenner : création d'un réseau d'eaux usées de 184 ml842 066 €

réhabilitation du réseau d'eaux pluviales de 197 ml899 450 €

■ Charenton-le-Pont

Rue du Cadran : réhabilitation ponctuelle47 554 €

EAU & ASSAINISSEMENT

■ Joinville-le-Pont

Avenue Gounod :création d'un réseau d'eaux usées de 49.50 ml.....211 732 €

réhabilitation du réseau d'eaux pluviales 76.90 ml338 917 €

Avenue Marceau :création d'un réseau d'eaux usées de 48.80 ml.....248 982 €

réhabilitation du réseau d'eaux pluviales 65.1 ml.....248 982 €

Avenue de l'Etoile :mise en conformité d'un exutoire.....89 203 €

■ Le Perreux-sur-Marne

Allée des Rosiers :réhabilitation du réseau EP 46 ml.....168 607 €

■ Nogent-sur-Marne

Square Yverdon :mise en conformité réseau branchement EU / réseau DSEA71 045 €

Pavillon Baltard :mise en conformité du branchement85 476 €

■ Fontenay-sous-Bois / le Perreux-sur-Marne

Phase 2 rue du Bois Joncs Marins.....2 980 196 €

■ Saint Mandé

Place Digeon :réhabilitation par tubage du réseau unitaire 106 ml350 780 €

■ Saint Maurice

Impasse Val d'Osne :réhabilitation réseau unitaire 70 ml.....173 649 €

■ Villiers-sur-Marne

Zac Marne Europe :création réseaux Eu 819 ml1 119 681 €

création réseau EP 1059 ml et bassin.....1 598 652 €

AMÉ NAGE MENT



AMÉNAGEMENT

BILAN 2023

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les établissements publics territoriaux exercent de plein droit la compétence aménagement pour les opérations qui n'ont pas été reconnues d'intérêt métropolitain.

Durant l'année 2023, la Direction de l'Aménagement du Territoire a poursuivi son développement, en assurant la maîtrise d'ouvrage directe d'opérations diverses (équipements publics d'intérêt territorial, projets de sites de baignade dans la Marne...) et a continué son travail de coordination et d'appui aux communes membres dans le cadre de la mise œuvre de la vingtaine de projets d'aménagement en cours.

BRY-SUR-MARNE/VILLIERS-SUR-MARNE

Pôle Image :

■ En lien avec le préfigurateur du pôle image et dans le cadre de l'achat des terrains par AXA, la Direction a apporté un appui réglementaire et opérationnel aux deux communes, notamment en émettant en Conseil de Territoire du 18/10/23 un avis favorable à la suppression de l'ancienne ZAC des Fontaine Giroux afin de permettre le dépôt d'un premier permis de construire en 2024.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

EcoStation Bus sur le secteur Villiers Champigny Bry :

■ Délégation de la MOA de Champigny-sur-Marne pour que le Territoire assure la maîtrise d'ouvrage de la future EcoStation Bus au sein du pôle multimodal Bry/Villiers/Champigny.

■ Lancement des études préalables de MOE pour l'AVP.

NPRU du Bois l'Abbé :

■ Signature par l'ensemble des partenaires de la convention pluriannuelle avec l'ANRU le 25 mai 2023.

Cette étape majeure constitue l'aboutissement de 4 années d'études et de réflexions menées durant la « phase protocole » afin d'aboutir à un projet urbain répondant aux objectifs de désenclavement et d'attractivité du quartier.

Plan guide « Bassin Economique et Ecologique » (EX VDO)

■ Participation aux ateliers et co-financement du « plan guide » d'orientations, de programmation économique, de conception urbaine et environnementale sur le secteur dit « bassin économique et écologique ».

CHARENTON LE PONT

ZAC Charenton Bercy :

■ Poursuite du travail conjoint avec la Commune de Charenton sur la **pré-instruction des autorisations d'urbanisme de la ZAC Charenton-Bercy** (permis de démolir et permis de construire phase 1).

■ Juin 2023 : **dépôts du Permis de démolir et du Permis de construire phase 1 de la ZAC Charenton Bercy**

■ Septembre 2023 : délivrance du permis de démolir phase 1 de la ZAC CB.

■ Octobre 2023 : approbation en Conseil de territoire du dossier de mise en compatibilité du PLU de Charenton après enquête publique dans le cadre de la PIGOU (procédure intégrée pour la Grande Opération d'Urbanisme Charenton-Bercy).

■ Décembre 2023 : délivrance de l'arrêté préfectoral de PIGOU adaptant le PPRI du Val de Marne et le PLU de Charenton-le-Pont.

■ Décembre 2023 : Le Conseil de Territoire émet un avis favorable sur le dossier d'autorisation environnementale unique et sur le dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC.





FONTENAY-SOUS-BOIS

Concession d'aménagement VAL-DE-FONTENAY ALOUETTES (VDFA) :

- Création de Zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) dans la concession VDFA.

Secteur FONTAINE

- Approbation d'une convention de PUP dans le secteur Fontaine pour le lot B avec ARCANE VYV Promotion (211-215 rue de la Fontaine).

ZAC MARAIS POINTE JONCS MARINS

- Arrêt et approbation du bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC Marais Pointe Joncs Marins.

PARC DES OLYMPIADES AUGMENTE

- Approbation d'une convention de PUP avec la société Patrimoine et Valorisation Programmes, pour une opération « Périastre », (40bis rue Roger Salengro).

Concession d'aménagement TASSIGNY-AUROUX

- Approbation du programme des équipements publics actualisé et de l'avenant n°1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage des équipements publics communaux à réaliser dans le périmètre de l'opération.
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'association tripartite et de l'avenant n°2 au traité de Concession.

Dispositif régional 100 QIE au sein de la concession VAL DE FONTENAY

- Participation du Territoire aux démarches 100 QIE auprès de la SPL MAB pour la candidature et le suivi du dispositif 100 QIE, en appui de la Commune, et avec participation au Comité régional de suivi, avec signature d'une convention tripartite PEMB/SPL et Ville en mars 2023 concernant l'équipement de proximité Alouettes.

JOINVILLE LE PONT

POLE MUSEAL ET CULTUREL INTERCOMMUNAL (ex petit Robinson)

- 3 juillet 2023 : Approbation par le Conseil de Territoire du lancement de la procédure de conception réalisation pour l'aménagement d'un pôle culturel touristique, muséal et de loisirs à rayonnement intercommunal 164 quai de Polangis.
- 19 octobre 2023 : réunion du Jury de candidature permettant de retenir trois candidats autorisés à déposer une offre.
- Poursuite en 2023 de l'écriture du Programme Technique Détaillé en vue du lancement de la phase offres.

SITE DE BAINNADE

- Dans le cadre des objectifs de baignabilité de la Marne, lancement des études sur l'aménagement d'un site de baignade dans la darse du port de Joinville.
- Études pour l'adaptation de l'assainissement des bateaux dans le cadre de la dépollution de la Marne par phyto épuration et de l'extension du port de Joinville en aval.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ DU 8 MAI 1945

- Études pour l'installation de sanitaires publics.
- Études pour la requalification de la place du marché en place publique végétalisée permettant d'accueillir le marché et réflexions sur la création d'un parking souterrain et avec végétalisation des espaces.

ILE FANAC

- Études pour l'installation d'un monte-charge d'accès depuis le pont de Joinville.



AMÉNAGEMENT

LE PERREUX-SUR-MARNE

SECTEUR DES JONCS-MARINS

■ Afin de maîtriser la densification foncière sur ce quartier et accompagner l'adaptation de l'offre en équipement publics, le Territoire a approuvé trois conventions de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec des constructeurs : GREENCITY (77 à 81 boulevard Alsace Lorraine) – AGENCY (66 boulevard Alsace Lorraine et 81 rue d'Avron) et EXPANSIEL (9-15 rue de la Croix d'Eau).

MAISONS ALFORT

■ Dans le cadre des objectifs de baignabilité de la Marne, lancement des études sur l'aménagement d'un site de baignade dans l'ancien site à proximité de la passerelle de Charentonneau ainsi que sur la requalification des espaces de détente et de loisirs situés sur les berges.

NOGENT-SUR-MARNE

Opération « Cœur de Nogent »

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite de la conception du projet de reconstruction des halles de Nogent et de l'aménagement des espaces publics attenants, jusqu'à l'approbation de la phase PRO en octobre 2023.

- Approbation du Dossier Loi sur l'Eau en septembre 2023.
- Démarrage des travaux : novembre 2023.

ST MAUR-DES-FOSSÉS

ZAC des Facultés :

■ Suivi administratif et coordination technique, en partenariat avec la Commune et Grand Paris Aménagement, des chantiers de construction des différents lots et de la mise en œuvre des espaces publics.

VILLIERS-SUR-MARNE

Pôle Gare d'interconnexion SNCF_VCB :

- Participation du Territoire aux instances du pôle en tant que financeur.
- Approbation par le Conseil de Territoire d'une nouvelle convention pour co-financer les études PRO complémentaires menées par la SNCF (+ 300 000 € pour le Territoire).

ZAC MARNE EUROPE

■ Avis de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois sur le dossier de réalisation et sur le programme des équipements publics de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Marne Europe, à Villiers-sur-Marne.

VINCENNES

Opération d'aménagement 3, 30-34 avenue de Paris / 1 rue de Montreuil.

L'année 2023 a été consacrée à l'avancée des procédures administratives inhérentes à l'opération et notamment la Déclaration d'Utilité Publique valant mise en compatibilité du PLU de Vincennes :

- Approbation par le Territoire du lancement d'une procédure d'enquête parcellaire au profit de l'EPFIF.
- Obtention de l'arrêté préfectoral de DUP valant mise en compatibilité du PLU de Vincennes.
- Appui à la Préfecture et à la Commune pour le suivi de l'enquête parcellaire qui s'est déroulée du 12 au 30 juin 2023.



COHÉ SION SOCI ALE



COHÉSION SOCIALE

POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

La mise en œuvre d'une nouvelle contractualisation de la Politique de la Ville en vue de l'élaboration du nouveau contrat de ville territorial « Engagements Quartiers 2030 » :

■ La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a porté une ambition forte pour les quartiers prioritaires, en renouvelant les principes et les outils d'intervention de la politique de la ville, dans le cadre des contrats de ville « nouvelle génération ».

Initialement conclus sur la période 2014-2020, les contrats de ville ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2023 et c'est dans ce contexte de transition que c'est déroulé le lancement de la programmation 2024 des crédits Politique de la Ville.

Différents travaux ont été menés en vue de l'élaboration du nouveau contrat de ville inter-communal « Engagements Quartier 2024-2030 », en concertation avec les services de l'État et en mobilisant notamment les moyens et l'expertise des quatre communes en contrats de ville : pour organiser, de juin à décembre 2023, des réunions de concertation, des réunions publiques ainsi que des groupes de travail avec les acteurs de la politique de la ville.

Cette vision partenariale et les propositions qui ont été faites par les professionnels de la politique de la ville, les élus et les habitants se sont ainsi logiquement inscrites dans les grandes orientations gouvernementales en matière de contractualisation du « contrat engagements Quartiers 2030 ».

Le déploiement de la Cité de l'emploi :

■ La Cité de l'Emploi est un dispositif d'Etat, mis en œuvre par la Direction de la Cohésion Sociale du Territoire ParisEst-Marne & Bois, dont l'objectif est d'aller vers les publics de tout âge, rencontrant des difficultés d'insertion et d'accès à l'emploi. Elle se déploie sur les 9 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville du Territoire, au sein des 4 communes en Contrat de Ville, à savoir : Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne.



La Cité de l'Emploi en quelques chiffres sur l'année 2023 :

- 12 participations à des événements organisés par les différentes collectivités, les institutions ou associations du Territoire ou pilotés par la Cité de l'emploi ;
- 116 réunions d'information et de travail avec les différents partenaires ;
- 18 permanences réalisées ;
- 594 personnes orientées lors des différents événements...



Pour 2023, une action phare intitulée « Challeng'emploi », a été déployée avec pour objectif de cette action était de proposer aux personnes en recherche d'emploi et aux employeurs, une manière innovante de recruter. Cette action, inédite en termes de partenariat et de synergie, a permis de créer davantage de lien entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

En effet, l'événement s'est déroulé sur le quartier prioritaire du Bois l'Abbé, sur la commune de Champigny-sur-Marne proposant une course d'orientation en partenariat avec l'association « Action Prévention Sport » ainsi qu'un job dating.

D'autres partenariats et actions conjointes ont été mises en œuvre notamment avec la DASIPE du Conseil départemental du Val-de-Marne en matière de RSA, avec la Cité des Métiers et la RATP avec lesquelles, PEMB a initié des conventions de partenariat.

Focus sur la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics :

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Paris Est Marne & Bois assure directement la gestion des clauses d'insertion des marchés publics sur le territoire, dont celui du Grand Paris Express avec la Société du Grand Paris.

Les clauses d'insertion en 2023, quelques chiffres clés :

- 104 790 heures d'insertion réalisées
- 238 habitants de Paris Est Marne&Bois concernés
- 30% concernent des habitants des QPV
- 81% d'hommes, 18% de femmes
- 21 maîtres d'ouvrage & 71 chantiers

Paris Est Marne & Bois a participé aux journées nationales d'Alliance Villes Emploi les 18 et 19 décembre 2023 et s'est vu décerner le « **Prix clauses sociales et prestations intellectuelles** » dans le cadre de la remise des Trophées de l'Achat Socialement Responsable 2023.

HABITAT

Développement du dispositif des « Visites Energie »

- Dans le contexte de crise énergétique et de la transition écologique, le sujet de la lutte contre la précarité énergétique est malheureusement devenu de plus en plus d'actualité. Ainsi, le Territoire Paris Est Marne & Bois et le Conseil Départemental du Val-de-Marne ont continué ce dispositif dans le cadre du programme SLIME+ (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), qui permet d'aider les foyers en situation de précarité à faire des économies d'énergie et améliorer le confort de leur habitat.

En collaboration avec un réseau d'acteurs de terrain, dont la Croix Rouge Insertion, 65 ménages ont sollicité ce dispositif en 2023.

Autorisations Préalables de Mise en Location

- Depuis l'instauration le 1^{er} mars 2022 de ce dispositif, le service de l'habitat en étroite collaboration avec les services d'hygiène des communes de Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne, Paris Est Marne & Bois, par son service de l'habitat, intervient dans le domaine de la lutte contre l'habitat indigne avec l'instauration de l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) sur ces deux communes.

Ce contrôle du parc locatif privé doit prévenir la multiplication des logements non décents, insalubres ou dangereux, permettre d'intervenir en amont de la location, et de ne pas devoir attendre un éventuel signalement du locataire concernant ses conditions de logement.



COHÉSION SOCIALE

L'année 2023 est la première année complète et s'est soldée par le dépôt de :

- 51 dossiers sur Villiers-sur-Marne et 39 sur champigny-sur-Marne ;
- 24 autorisations sans prescription pour la commune de Villiers-sur-Marne et 13 pour Champigny sur Marne,
- 26 autorisations avec prescription pour Villiers-sur-Marne et 19 pour Champigny-sur-Marne ;
- 1 refus sur Villiers-sur-Marne et 7 sur Champigny-sur-Marne.

LOGEMENT SOCIAL

Le financement du logement social

■ Malgré une année 2023 « en berne » sur la construction de logements neufs, Le Territoire soutient financièrement les organismes de logements sociaux via les garanties d'emprunt avec une progression de **22%** par rapport à 2022.

■ En 2023, **113** programmes de constructions neuves ont été garantis, représentant **746** nouveaux logements sociaux sur les communes de S^t Maur-des-Fossés, de Nogent-sur-Marne, du Perreux-sur-Marne, Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne, mais également **3** programmes de réhabilitations portant sur **152** logements sociaux.

Le Relogement NPNRU du Bois l'Abbé

■ Le Territoire a organisé **4** réunions multi acteurs afin de faciliter le relogement de l'opération NPNRU du quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne. Etaient présents les services de la DRIHL, la MOUS en charge des enquêtes sociales, les représentants des bailleurs présents sur le site (Paris Habitat, I3F, IDF Habitat, Seqens), Action Logement et la ville de Champigny-sur-Marne.

■ Le Territoire a proposé **10** logements sur son contingent propre. Au 31 décembre 2023, il y avait **27** ménages relogés sur un total de **171**.

Le renouvellement de la subvention pour les maraudes du Bois de Vincennes

■ Initiée en 2019, le Territoire a renouvelé son soutien financier en faveur des maraudes d'interventions sociales du Bois de Vincennes assurées par l'association Emmaüs Habitat via le versement d'une subvention de **105 000 €**.



ACCÈS AUX DROITS ET ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Adoption du premier plan territorial égalité femmes/hommes

■ Lors du Conseil de Territoire du 18 avril 2023, le plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes du Territoire a été voté à l'unanimité.

Ce plan repose sur 4 axes :

- **Promouvoir l'égalité sur le Territoire**
- **Renforcer l'accès aux droits, l'insertion et l'égalité professionnelle**
- **Favoriser la promotion et la représentation des femmes**
- **Lutter contre les violences sexistes et sexuelles**

Les 50 actions proposées seront élaborées et menées jusqu'en 2026 dans les différents domaines : L'éducation, la culture, le sport, l'insertion économique...

Séminaire de lancement du plan territorial

■ Cet évènement interprofessionnel, à destination des agents des collectivités membres et des acteurs associatif, a rassemblé en novembre 2023 plus de soixante personnes sur la ville de Saint-Maurice.

Les participants ont également découvert des tables rondes autour des thématiques suivantes :

- Comment l'art et la culture peuvent être un outil de promotion de l'égalité femmes-hommes ?
- Quelle nécessité d'un travail en réseau, autour du repérage et de la prise en charge des victimes de violences ?
- Comment promouvoir l'égalité et la mixité à travers le sport ?
- Comment favoriser la représentativité des femmes dans l'espace public ?

Lancement de la deuxième édition du concours intercommunal sur l'égalité femmes hommes à travers la photographie

■ Ce concours ouvert à tous les habitants du Territoire, a réuni de nombreuses propositions artistiques autour de portraits de femmes engagées.

Un comité de sélection a décerné un lauréat par ville, donnant lieu à 13 prix.

Une exposition itinérante intercommunale

■ À l'issue du concours de photographie, un support d'exposition a été créé. Les villes membres ont ainsi pu bénéficier d'une exposition gratuite, clef en main. Un parcours s'est organisé sur les villes de Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Vincennes.

Partenariat avec l'INA

■ Le service égalité femmes hommes a développé un partenariat avec la classe Alpha de l'INA, dans le cadre de la réalisation de portraits vidéos autour des acteurs et actrices œuvrant en faveur de l'égalité femmes-hommes sur nos 13 villes. En 2023, 13 portraits d'artistes ont été réalisés puis diffusés lors de la programmation d'expositions, ainsi que sur les réseaux sociaux.



CONSEILLERS NUMÉRIQUES

■ Depuis août 2021, le Territoire met à la disposition de 8 communes du territoire 9 conseiller(e)s numériques.

■ La quantité d'accompagnements a quasiment triplée entre 2022 et 2023. Sur l'ensemble de la période (2022-2023), le nombre total d'accompagnements individuels ou collectifs s'élève à 6155.

COHÉSION SOCIALE

■ Les 8 conseillers du territoire (12% de l'effectif théorique du département 94) ont réalisé 17% du total des accompagnements du Val de Marne depuis 2021 et 20% en 2023.

■ La majorité des personnes accompagnée est un ou une retraité(e) de plus de 60 ans.

- La seconde catégorie est « en » ou « sans » emploi entre 35 et 60 ans.

- Les 18-35 ans restent les plus difficiles à atteindre

■ Près de 4000 accompagnements réalisés en 2023, +67% par rapport à 2022. L'essentiel de ces accompagnements est réalisé en entretiens individuels.

■ La majorité des accompagnements dure entre 30 et 120 minutes. C'est une tendance stable depuis le début du dispositif.



UR BANI SME



URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME

En 2023, la direction urbanisme, composée de 4 agents, assure les missions relatives à la planification urbaine de l'Intercommunalité.

I. DOCUMENTS D'URBANISME

Le PLUi

L'Intercommunalité s'est engagée, par délibération du Conseil de territoire du 8 décembre 2020, dans l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Le PLUi est un document prospectif qui traduit un projet à la fois politique et réglementaire définissant un cadre légal pour l'aménagement urbain à l'usage de l'ensemble des villes composant le territoire intercommunal.

Pour mémoire, les deux premières années ont été consacrées à la réalisation d'un diagnostic, l'élaboration du projet politique au travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), et à la rédaction d'un ensemble de dispositions réglementaires (zonage, OAP, règlement) traduisant le projet politique. L'ensemble de ces documents constituent le PLUi. Ce projet a été arrêté au Conseil de territoire du 13 décembre 2022.

Le PLUi a été construit dans une démarche ascendante, sur le principe de coopération de ville. Il reprend donc en grande partie les règles des PLU communaux. Cependant, il a donné l'occasion de définir un socle commun basé sur une ambition forte :

- de valorisation des ressources paysagères du territoire en faisant de la vallée de la Marne la colonne vertébrale du territoire,
- de maîtrise de l'urbanisation autour des gares de transport en commun et le long des grands axes,
- de préservation des quartiers pavillonnaires.

Cette ambition se traduit bien entendu dans le PADD, volet politique du PLUi, mais aussi dans la partie réglementaire. Pour exemple, le PLUi contient 4 OAP thématiques qui concernent l'ensemble du territoire, des règles ambitieuses sur le pourcentage de pleine terre en zone pavillonnaire, des règles de protection importante du patrimoine architectural et naturel, des règles d'implantation et de gabarit du bâti permettant une insertion harmonieuse des projets dans leur environnement.

L'année 2023 a été consacrée à une phase administrative de consultations des personnes publiques associées, de l'autorité environnementale et enfin, du public, via une enquête publique qui s'est déroulée du 30 mai au 1^{er} juillet.



Le second semestre a donné lieu à une analyse des observations émises. Le projet initial a ainsi évolué pour tenir compte des avis émis par les partenaires institutionnels et du public.

Le 13 décembre 2023, le Conseil de territoire a approuvé le PLUI.

II. DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Au cours de l'année 2023, l'Intercommunalité a traité près de 60 déclarations d'intention d'aliéner. 31 décisions de délégation du droit de préemption ont été prises au cours de l'année. Plus de la moitié de ces délégations concerne cette année la ville de Fontenay-sous-Bois.

Ces délégations ont été faites pour moitié au profit de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (l'EPFIF), et pour un tiers au profit de la ville concernée.

Commune	Nombre de DIA	Nombre de délégations du DPU
Bry-sur-Marne	2	2
Charenton-Le-Pont	3	3
Fontenay-sous-Bois	18	17
Joinville-le-Pont	2	2
Vincennes	33	7
TOTAL	58	31

III. ATLAS DES PAYSAGES

L'Intercommunalité Paris Est Marne & Bois participe depuis 2019 à l'élaboration d'un **Atlas des Paysages** sur le département du Val-de-Marne. Elle est co-maître d'ouvrage avec les 2 autres Établissements Publics Territoriaux du département (Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre), le Conseil Départemental du Val-de-Marne et l'Etat qui coordonne cette élaboration.

L'Atlas des Paysages s'inscrit en complémentarité des différentes démarches intercommunales engagées par Paris Est Marne & Bois pour l'élaboration de ses documents de planification intercommunale (PCAET, RLPi, PLUi) dont l'un des enjeux majeurs est la préservation de l'environnement, du cadre de vie et des équilibres écologiques.



URBANISME

La première phase de l'étude a permis de caractériser l'ensemble des paysages existants et de déterminer les grandes thématiques paysagères à l'échelle départementale.

En 2022 et 2023, l'étude du paysage s'est poursuivie à une échelle plus fine, infra départementale, par entité géographique.

Deux ateliers ont eu lieu en 2023 (Vallée de la Seine et Boucles de la Marne).

L'atelier sur l'entité « Les Boucles de la Marne » qui couvre une grande partie du territoire de Paris Est Marne & Bois, qui a eu lieu le 09 mars 2023 a permis de définir des enjeux spécifiques à cette unité.



CULTURE



CULTURE

BILAN 2023 DU MUSÉE INTERCOMMUNAL DE NOGENT-SUR-MARNE

LES PUBLICS

Avec **6508 entrées au musée**, l'année 2023 est revenue à sa moyenne annuelle de fréquentation pré-Covid.

- 153 classes ont été accueillies au musée ou hors les murs,
- 68 groupes non scolaires ont été accueillis,
- 7 visites en ligne ont été proposées,
- 6 conférences accueillies par la MJC de Nogent dans le cadre des expositions temporaires, dont une animée par le plus célèbre jardinier de France : Alain Baraton, grâce à un partenariat fructueux avec l'Associations Parcs et Jardins 94,
- Les stages et ateliers d'arts plastiques ont un taux de remplissage de 80%.

EXPOSITIONS ET MEDIATIONS

L'exposition *La banlieue côté jardin. Parc et jardins à l'est de Paris. 1700-2000* (8 octobre 2022 – 30 mai 2023).

Le thème des jardins et la scénographie novatrice de l'expo faite de cloison en bois ont séduit le public. 6 127 visiteurs sont venus au Musée à cette occasion. Un livret d'accompagnement de l'exposition a été également conçu (Subvention de la DRAC de 2 500 euros). Parallèlement, un cycle de conférences consacré aux jardins a été conçu en partenariat avec La MJC Louis Lepage et l'Association des Parc et Jardins du Val-de-Marne.

L'exposition *Une longueur d'avance ! École de Joinville, l'invention du sport contemporain (1852-1939)* à partir du 17 octobre 2023. Cette exposition a reçu le label Olympiade culturelle Paris 2024.

A l'occasion de la **Nuit des Musées** (13 mai 2023), les travaux des élèves des écoles Paul Bert et Albert de Mun réalisés dans le cadre du projet **La classe, l'œuvre !** ont été présentés au public. *La classe, l'œuvre !* est un dispositif national, il permet à des classes de construire un projet d'éducation artistique et culturelle à partir de l'étude d'œuvres d'art issues des collections des Musées de France. Une gouache et une huile sur toile de Claude Delaunay et de Benoît Fillatreau ont été choisies par les enfants. A l'issue de cette présentation, une déambulation littéraire a été organisée dans l'exposition consacrée aux jardins.



Lors des **Journée européennes du patrimoine** (16 et 17 septembre), une visite du Musée et de ses coulisses ainsi qu'un parcours urbain sont proposés au public.

Des stages et cours à l'année sont dispensés au Musée. Les travaux des stages et cours à l'année du Musée réalisés de septembre 2022 à août 2023 sont présentés lors de l'exposition Ateliers d'arts plastiques, enfants, ados, adultes (2 au 30 septembre 2023).

Des visites virtuelles en visio conférence, mises en place à l'occasion des confinements, ont été poursuivies et amplifiées. La visite de la prés-entation permanente, de l'exposition temporaire ou des collections sont programmées via exploreparis.com. Quatre visites ont été réalisées.

Des événements **hors les murs du Musée** ont été réalisés :

- visites du Jardin d'agronomie tropicale et des Bords de Marne,
- conception et animation de croisières Belle Époque au départ des ports de Plaisance de Joinville ou de Nogent-sur-Marne (8 juillet et 22 octobre),
- visites adaptées aux résidents des EPHAD qui ne peuvent se déplacer : en visio ou dans l'établissement lui-même (Maison National des Artistes, Les Hespérides),
- Conception en partenariat avec la Guinguette des Maquereaux et Fayolle Plaisance de l'exposition Les Guinguettes en couleurs. Exposition installée dans la guinguette (8 au 12 mars) puis dans le port de l'Arsenal (août à décembre),
- Parcours découverte pour les nouveaux arrivants à Nogent-sur-Marne, les Journées européennes du patrimoine et les étudiants de l'Institut Biblique.

Le Musée accueille :

- Les élèves de l'atelier d'écriture de Carole Temstet Lévy (11 et 25 janvier),
- Le tournage du film Proust Lu (9 janvier),

Des partenariats ont été mis en œuvre :

- Avec le **Musée de la Résistance Nationale** de Champigny pour des conférences projections consacrées au court métrage de Marcel Carné : Nogent, Eldorado du dimanche (25 février et 2 avril).
- Avec le **Comité départemental du tourisme** pour les Croisières sur la Marne et La Grande Marche (250 personnes le 4 juin).
- Avec les musiciens de la **Musique des gardiens de la paix** pour le concert de musique des bords de Marne dans la Guinguette des maquereaux (8 juillet).
- Avec la **ville de Nogent-sur-Marne** pour des visites du pavillon Baltard, des animations de la Semaine bleue (11 mars et 2-3 octobre).
- Avec les **crèches Arc-en-ciel et Mandarine** de Nogent-sur-Marne.

Le Musée de Nogent-sur-Marne a continué son processus de réinformatisation. **Le récolement décennal**, interrompu depuis la défection du précédent logiciel, a repris : 217 fiches d'œuvres ont été créées ou complétées, 78 pièces ont été recollées et photographiées. **Un portail des collections** permettant l'accès en ligne du catalogue du Musée est en cours de conception.



CULTURE

COLLECTIONS

Acquisitions :



Don de Christian Delaunay :

352 œuvres dont 43 concernent Nogent, 55 autres la Région parisienne, 246 le Bois de Vincennes, et 3 autoportraits.



Plaquette d'argent Le Semeur

Ville de Nogent,
Enchères.



Don de Claudie Fabre :

46 œuvres évoquant l'histoire industrielle de Champigny-sur-Marne avec le site de Géothermie et l'entreprise Camerano.



Chemin boisé en bord de Marne

Louis Lebras.



L'entraînement d'aviron

De F. Gueldry,
Enchères.



Affiche de l'exposition internationale de sport et d'hygiène de Joinville-le-Pont

Enchères.



Canotage à Ditton

De F. Gueldry,
Achat dans une galerie.



Avirons sur la Marne

De Henri Stenn,
Achat dans une galerie.



Lot de cartes postales du Val-de-Marne

Enchères.



Sculpture aviron

D'Edouard Drouot,
Enchères.



Le bal de l'île d'Amour

De Lucien Génin,
Galerie.



Les bords de Marne près du Pont de Champigny

De François Delille,
Galerie.

SITE INTERNET

La mise en ligne de la collection de cartes postales anciennes est finalisée : les 8 089 cartes postales les plus pertinentes de la collection sont en ligne.

Enfin le travail de valorisation de la réserve et ses collections a été poursuivi. Ainsi les **321 œuvres conservées dans les « râteliers » ont été reconditionnées**. Elles ont également fait l'objet du récollement. **2 000 cartes postales** ont également été numérisées et mises en ligne.

Vincent Villette
Conservateur du patrimoine

MUSÉE INTERCOMMUNAL DE PARIS EST MARNE & BOIS ARTOTHÈQUE DE PARIS EST MARNE & BOIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Budget commun pour le musée et l'artothèque

- Recettes : 11 967 €
- Musée : 2 000 € (subvention de la DRAC pour la numérisation des collections)
- Artothèque : 9 967 € (adhésions)
- Fonctionnement : 32 800 € (dont artothèque 7 652 €)
- Investissement : 24 500 € (dont acquisitions d'œuvres artothèque : 12 205 €)

La vie des collections du musée

La réalisation des photographies réalisées par des professionnels s'est poursuivie. 253 prises de vues ont été faites. (217 peintures, œuvres graphiques et estampes, 11 médailles, 7 vêtements. Enfin, 13 sculptures et 5 pièces d'un service à thé ont bénéficié de plusieurs prises de vues).

Les prêts d'œuvres permettent de faire connaître nos collections. Ainsi, le tableau *Les volailleux* de Germaine Lacaze a été présenté dans les salons de la Mairie du V^e arrondissement de Paris du 22 mars au 14 avril 2023 à l'occasion de l'exposition *Paris dans l'œuvre de Germaine Lacaze (1908-1994)*.

De même, 11 tableaux ont été prêtés pour l'exposition *1950-1990 Pendant ce temps, la figuration* qui s'est déroulée du 16 mars au 15 avril 2023 à l'Espace Art et Liberté de Charenton.

Le musée a réalisé des expositions dans deux villes du territoire. Tout d'abord à Vincennes, l'exposition *Du crépuscule à l'aube* regroupait 51 œuvres du musée (Peintures, dessins et estampes) du 6 juin au 8 juillet 2023. Et c'est dans la médiathèque André Malraux de Maisons-Alfort que du 14 octobre au 2 décembre 2023, 87 peintures, œuvres graphiques et estampes illustraient l'exposition *Auprès de nos arbres*.

L'artothèque

L'année 2023 aura été marquée par une meilleure visibilité de l'artothèque sur l'ensemble du territoire et par une progression significative du nombre d'adhésions. L'occupation de la boutique éphémère de Nogent a contribué au rayonnement de l'artothèque alors qu'une dizaine d'adhésions de nogentais a été conclue à cette occasion.

1 340 œuvres ont été empruntées et la collection mise à disposition du public s'est enrichie de 16 œuvres (huiles sur toile, photographies, sculptures et estampes). La diversité de la collection et l'offre de livraison à domicile ne cesse d'attirer des adhérents désireux de présenter ces œuvres sur les murs de leur domicile ou de leurs lieux de travail.

Adhésions

255 adhésions dont 83,5 % de la part d'habitants du Territoire et 24 % de nouvelles adhésions.

Acquisitions

16 œuvres ont enrichi le fonds mis à disposition des adhérents.



CULTURE

STUDIO D'ENREGISTREMENT À SAINT-MAURICE

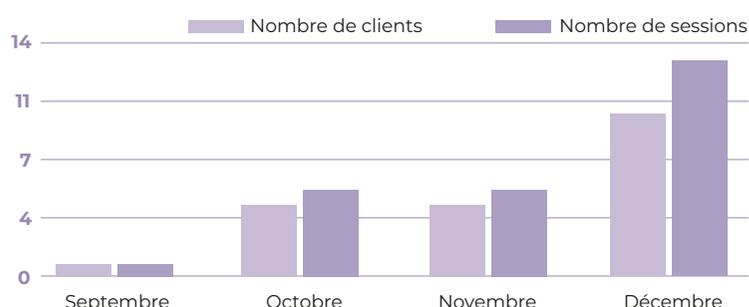
Inauguré le 1^{er} avril 2023, le studio d'enregistrement intercommunal se situe à l'espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice (94410).

Ce studio est destiné à la réalisation de productions sonores et/ou musicales et a pour objectif de permettre aux talents du Territoire d'enregistrer leurs prestations musicales dans des conditions professionnelles et à des tarifs accessibles.

L'utilisation du studio n'est possible qu'en présence de l'ingénieur du son du Territoire et sur réservation préalable aux tarifs en vigueur :

	Utilisateurs territoire	Utilisateurs hors territoire
1h	30 €	45 €
4h (demi-journée)	100 €	150 €
10h (journée)	200 €	300 €
5 jours	800 €	1200 €

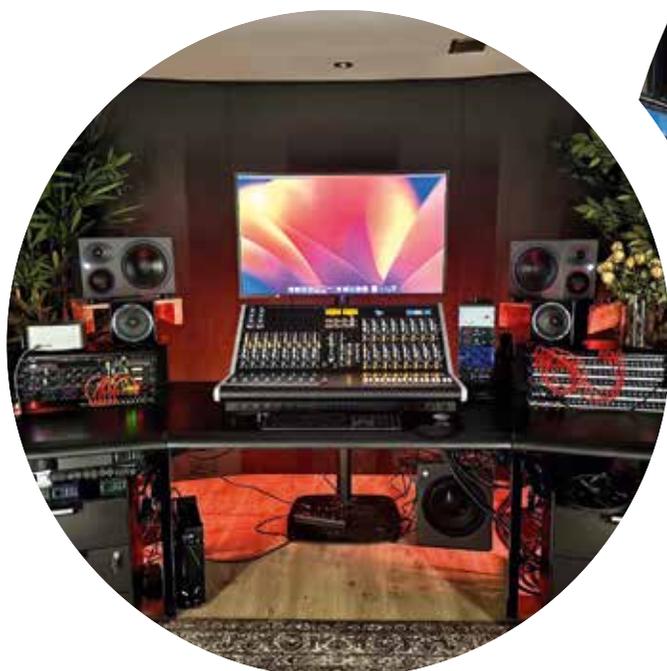
ÉVOLUTION ACTIVITÉ STUDIO



Que ce soit pour les utilisateurs du territoire ou non, ces tarifs restent ultra compétitifs. En effet, le matériel et les compétences proposées au Studio intercommunal de Saint-Maurice valent bien plus que les tarifs annoncés pour les utilisateurs du territoire.

La dimension sociale de ce projet est essentielle à son bon développement et elle s'exprime aujourd'hui en grande partie par ses tarifs attractifs.

L'activité du studio est encore récente et il vaut mieux attendre qu'il gagne en notoriété avant de revoir les prix à la hausse.



ENVIRONNEMENT



ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Dans la perspective de proposer à ses habitants une solution de tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023, le Territoire Paris Est Marne & Bois qui s'est lancé dès la fin de l'année 2017 dans l'expérimentation du tri à la source des biodéchets, a largement déployé ses Points d'Apport Volontaire (PAV) principalement au niveau des marchés aux comestibles en 2023.

À la fin de l'année 2023, ce sont **56 abri-bacs** (complétant les 3 déjà en place) qui ont été installés sur 12 des 13 communes du Territoire, ayant permis de collecter **127 tonnes de déchets alimentaires** (13 tonnes en 2022). Sur les **7 500 foyers inscrits** sur la plateforme Upcycle, ce sont **plus de 4 000 foyers qui utilisent activement le service**.

En parallèle, 561 tonnes ont été collectées auprès de 119 établissements scolaires, et 207 tonnes auprès des commerçants de 14 marchés aux comestibles du Territoire.

Par ailleurs, Paris Est Marne & Bois mène une politique volontariste en matière d'accompagnement à la pratique du compostage de proximité, reprenant ainsi la dynamique initiée par les communes avant le transfert de la compétence au Territoire en 2016.

À la fin de l'année 2023, ce sont plus de **12 000 composteurs qui ont été distribués gratuitement aux habitants des 13 communes permettant de détourner environ près de 2 000 tonnes de restes alimentaires** des OMR chaque année. Le taux d'équipement se répartit comme suit :

- 10 500 foyers en compostage individuel
- 1 200 foyers en lombri-composteurs
- 500 sites en pied d'immeuble
- 45 sites de compostage partagé sur l'espace public.



Inauguration PAV à Joinville-le-Pont - 20 octobre 2023



LES PERSPECTIVES 2024

Conformément au scénario de gestion des biodéchets adopté par les élus du Territoire en 2022, l'année 2024 permettra de continuer à **déployer les PAV** notamment au droit des établissements scolaires et de certains grands ensembles d'habitat collectif afin d'**affiner le maillage en points de collecte à disposition des habitants** (objectif 160 PAV à fin 2024).

Par ailleurs, le volet compostage ne sera pas en reste avec notamment **la poursuite de la dotation en composteurs** des résidents disposant d'un jardin, l'organisation d'enquêtes auprès de la population sur leur pratique du compostage, de formations de référents de sites et de guides composteurs, etc...



Faits marquants de 2023

Adoption d'un règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés intercommunal, dont l'application est ensuite prise par arrêté du Maire pour chacune des 13 communes

- Lancement de sessions d'initiation au compostage organisées à destination des particuliers ayant reçu un composteur individuel par le Territoire
- Étude pour la rénovation de la déchèterie de Champigny-sur-Marne (travaux en 2024)
- Mise en place de compacteurs à déchets sur la déchèterie intercommunale du Port de Bonneuil afin d'optimiser le remplissage des bennes et leur transport vers les exutoires de traitement
- Construction d'une nouvelle base logistique pour le Territoire à Bry-sur-Marne, avec notamment des garages pour les véhicules de collecte, une aire de lavage pour les véhicules, des entrepôts de stockage de matériels divers (bacs, abri-bacs, pièces détachées...), des bureaux etc...

L'achat de 3 nouveaux compacteurs, ce qui a permis de faire de la déchèterie de **BONNEUIL** une déchèterie entièrement automatisée.

CHIFFRES CLÉS

■ **2 400**

Nombre de composteurs livrés en 2023 (1 730 en 2022) dont 260 lombricomposteurs et 9 460 bio-seaux.

■ **304**

Nombre de familles ayant participé aux éditions du défi « Familles zéro déchet » en 2023 (462 en 2022).

■ **3 939 545,63 €**

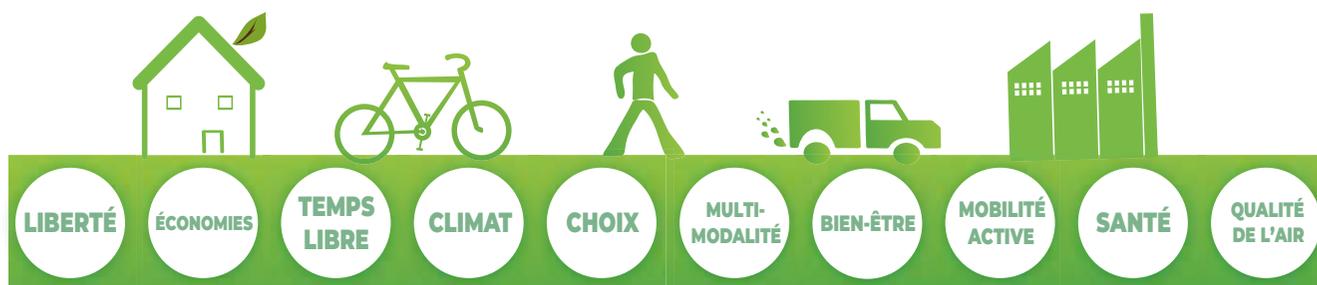
Montant des recettes de valorisation et de soutiens financiers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans un contexte marqué par les impératifs de transition écologique et de développement durable, Paris Est Marne & Bois a poursuivi ses efforts en 2023 pour promouvoir des initiatives favorables à l'environnement, à la qualité de vie et à la durabilité économique sur son territoire. À travers une série de projets et d'actions, l'Intercommunalité s'est attachée à répondre aux enjeux contemporains tout en impliquant activement les acteurs locaux.

Plan de Mobilité

Conscient des défis posés par les déplacements domicile-travail, PEMB a lancé en 2023 son Plan de Mobilité Administration (PDMA). Cette initiative, conforme aux orientations de la loi LOM, vise à améliorer la santé, l'économie et l'écologie des trajets quotidiens des agents du territoire. Grâce à une étude approfondie des pratiques de mobilité et à des rencontres participatives, le PDMA a permis de dégager des pistes d'actions concrètes, actuellement en cours de mise en œuvre.



ENVIRONNEMENT

Loi APER (Loi d'Accélération pour les Energies Renouvelables)

La publication de la loi APER a constitué une opportunité pour Paris Est Marne & Bois de jouer un rôle moteur dans l'accélération de la transition énergétique sur son territoire. En partenariat avec l'ALEC MVE, PEMB a accompagné les 13 communes dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER), facilitant ainsi l'adoption de pratiques plus durables et l'intégration des énergies renouvelables dans le paysage énergétique local. A travers l'organisation d'un atelier à Vincennes, en novembre 2023, « Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables : quels outils pour les collectivités ? » PEMB et ses partenaires ont apporté aux communes des clés de décryptage des enjeux liés à la loi et ont proposé des pistes d'actions ainsi que des outils opérationnels de mise en œuvre.

Plan Air

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, le Territoire Paris Est Marne & Bois a lancé le 11 mai 2023 son Plan Air. Ce renforcement du volet « Air » du PCAET, plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques, s'inscrit dans le giron de la loi LOM (Loi d'Orientation sur les Mobilités) et est élaboré en partenariat avec Airparif, l'Observatoire de la qualité de l'air en Ile-de-France. Depuis le printemps dernier, le Territoire et Airparif travaillent à l'identification et l'organisation des actions à impact du PCAET qui permettront une évaluation des gains en émissions sur PEMB afin de les comparer aux différentes recommandations et réglementations (supra)-nationales et ainsi identifier les actions à renforcer en faveur de la qualité de l'air et de la réduction des émissions de GES.



Animation du Plan Climat Air Energie

Dans le cadre de sa mission d'animation du PCAET, Paris Est Marne & Bois a organisé divers événements visant à sensibiliser et à impliquer les acteurs locaux dans la transition écologique. Des comités de pilotage et des comités techniques ont permis de rassembler élus et référents techniques pour présenter les avancements du PCAET et identifier les actions mises en œuvre au sein des communes. Des ateliers thématiques ont également été organisés, tels que celui sur la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, ainsi qu'un groupe de travail sur les mobilités durables, en réponse aux besoins exprimés par les communes. Ces initiatives ont contribué à renforcer la dynamique de collaboration entre PEMB et les communes, favorisant ainsi la mise en œuvre de projets concrets pour la transition écologique.

Animation d'un Plan de Mobilité Inter-Employeurs sur le pôle du Val de Fontenay

Suite à l'identification d'une saturation des lignes de transports en commun RER A et RER E sur le pôle de Val-de-Fontenay, la Région Île-de-France a sollicité Paris Est Marne & Bois pour l'élaboration et l'animation d'un Plan de Mobilité Inter Employeurs (PDMIE) portant des objectifs de transition écologique, de bien-être au travail, de performance des conditions d'exploitation des transports et de productivité des entreprises.

Pour que l'opération soit une réussite, ce travail est le fruit d'une co-construction entre les partenaires pertinents et notamment : la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, SNCF Transilien, la RATP, la ville de Fontenay-sous-Bois, et les entreprises du pôle.

En tant que relais à l'échelle locale, le Territoire a déjà initié la démarche en participant au premier Comité de Pilotage organisé en avril 2023 et prenant attache avec deux entreprises majeures du pôle en matière d'effectifs de salariés : la Société Générale, pour son siège aux Dunes, et la RATP qui possède plusieurs bâtiments.

Actions relatives à l'éducation au développement durable

Paris Est Marne & Bois a réaffirmé son engagement en faveur de l'éducation au développement durable à travers divers projets menés en partenariat avec des acteurs locaux. Ces initiatives visent à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux et à les impliquer activement dans la préservation de leur territoire. Parmi les actions réalisées en 2023, on peut citer :

- La visite de l'île des Loups (située sur les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne) : réalisée en partenariat avec l'association « au fil de l'eau » a permis à plus de 650 participants, en grande majorité des enfants de primaire, de bénéficier de cette action pédagogique et authentique. Cette dernière est notamment composée d'une balade fluviale sur la marne et d'un circuit pédestre destiné à la découverte d'une biodiversité préservée.

- Le passeur de rives (reliant par bateau, les communes de Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne d'une part, et Joinville-le-Pont et Nogent-sur-Marne d'autre part) : a permis d'offrir à plus de 10 000 personnes la possibilité de traverser la Marne de manière écologique. Ce chiffre est sensiblement similaire à celui des années précédentes.

- Le Défi Marne : dispositif étendu en 2023, et mené par l'association Au Fil de l'Eau, consiste à sensibiliser/éduquer les plus jeunes à l'environnement par des projets pédagogiques en milieu scolaire, former les futurs citoyens à la « préservation et à la reconquête des milieux naturels », encourager les habitants à adopter des comportements éco-responsables, ou encore mettre en avant le label de PEMB « Territoire engagé pour la Nature ». Pour le compte de l'édition 2023, ce sont 14 classes du Territoire et pas moins de 420 élèves de primaire (contre 150 l'année précédente) qui ont pu bénéficier d'un cycle pédagogique complet constitué de 5 sessions de 3h chacune.

- Les ateliers pain bio : menés par l'association « Courage le Groupe », ces ateliers s'adressent aux enfants des centres de loisirs et visent à les sensibiliser à la transition écologique autour de la fabrication de pain bio et d'une cuisson au four à bois en utilisant du blé 100% issu de l'agriculture biologique. Ainsi, en 2023, plus de 320 enfants ont pu participer à ces ateliers. Cette activité permet de mettre à contribution les 5 sens autour d'un moment convivial.

- Le Défi Mobilité : mené par l'association ECOPHYLLE, ce dispositif s'inscrit sur le temps scolaire, avec le concours de l'Éducation Nationale, et vise à sensibiliser les enfants des classes élémentaires à l'impact des modes de déplacement sur l'Environnement. A ce titre, en 2023, 4 classes du Territoire ont eu l'occasion de rencontrer des partenaires de PEMB tels que AIRPARIF, BRUITPARIF, l'ALEC-MVE ou encore la Société du Grand Paris (SGP) afin de réaliser une cartographie des modes de déplacement sur leur commune. L'objectif final des élèves était de faire des propositions opérationnelles permettant de lutter contre les nuisances constatées lors des enquêtes de terrain. Pour le plus grand bonheur des enfants, les propositions effectuées par l'ensemble des classes ont été présentées et relayées aux élus des communes participantes.



ENVIRONNEMENT

■ Le Défi les « éco-citoyens » : de nouveau piloté en partenariat avec l'ALEC-MVE, l'objectif de ce dispositif est de former les animateurs d'accueils de loisirs (ALSH) en leur offrant un socle de connaissances commun, à partir duquel les participants seront en mesure de développer des activités en lien avec les différentes thématiques du Développement durable et ainsi transmettre ce savoir aux enfants. Ce dispositif a fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui a recueilli les candidatures de 8 communes du Territoire et de 10 structures d'accueil. Ce succès a permis la création d'un réseau des accueils de loisirs du Territoire permettant les interactions et les partages intercommunaux.

■ Participation active au Forum de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) de Champigny-sur-Marne : dans le cadre du mois de l'ESS, PEMB a été sollicité par la Commune de Champigny-sur-Marne afin de l'accompagner sur l'organisation de son forum. Ainsi, Paris Est Marne & Bois a su répondre présent en mobilisant ses services et ses partenaires. Pour ce faire, PEMB a donc participé à plusieurs titres :

- Tenue d'un stand par les éco-animateurs du service déchets pour sensibiliser la population à l'importance du tri sélectif
- Tenue d'un stand d'initiation au compostage avec distribution de bio-seaux
- Tenue d'un stand de sensibilisation au « zéro déchet » par notre partenaire ECOCITYZEN
- Tenue d'un stand commun par nos partenaires l'ALEC-MVE et ENEDIS autour des thématiques économies d'énergie et rénovation énergétique.
- Participation de ces mêmes partenaires aux tables rondes de la journée.
- Organisation d'un atelier de fabrication de pain bio ouvert au public, piloté par notre partenaire Courage le Groupe.



L'année 2023 a été marquée par l'engagement continu de Paris Est Marne & Bois en faveur de la transition écologique et du développement durable. À travers ses multiples projets et actions, l'intercommunalité a démontré sa capacité à mobiliser les acteurs locaux et à initier des changements concrets en vue d'un territoire plus durable, plus résilient et plus respectueux de l'environnement, tout en investissant dans l'éducation des générations futures pour un avenir plus vert.

Moustique tigre / frelon asiatique

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du moustique et du risque vectoriel associé :

- 30 agents communaux formés à l'élimination des sites potentiels de ponte,
- Distribution de 311 plantes « anti-moustique »
- Distribution de 90 pièges

Dans le cadre de la lutte, contre la prolifération du frelon asiatique :

- 463 nids détruits, sur l'ensemble du territoire
- 47 référents communaux formés à la reconnaissance des nids et aux mesures de prévention.

Des ateliers de co-construction, pour la réalisation d'un guide de jardinage éco-responsable avec les professionnels du secteur, des bailleurs sociaux, des techniciens communaux et des habitants : 48 participants.

DÉVE LOPP MENT



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

Installée en septembre 2018, la direction du développement économique et de l'emploi compte **21 agents au 31 décembre 2022** ainsi qu'**1 agent mis à disposition** par la ville de Nogent-sur-Marne au titre de la Station Nautique.

Parmi eux, **11 agents sont issus du transfert** à l'intercommunalité de la compétence économique et emploi.

Depuis sa mise en place, la direction s'attache à développer un plan d'actions et une offre de services complémentaires de ceux des villes dans un esprit coopératif et innovant.

Elle s'appuie pour cela sur des partenariats forts et durables.

Quatre espaces territoriaux de coworking ont été mis en place. Ils permettent un maillage du territoire et constituent des points d'appui pour nos politiques de développement notamment en direction des clubs d'entreprises.

Nos partenariats avec les incubateurs de l'IGN et de la GREENTECH se consolident notamment dans la mise en œuvre de notre politique en matière d'innovation en faveur des transitions économiques, sociales et environnementales.

Les équipes de nos **3 Espaces Emplois** s'attachent aux côtés de France TRAVAIL à apporter un lien de proximité aux demandeurs d'emploi du territoire.



QUELQUES CHIFFRES :

PEMB : Un Territoire en quelques chiffres

- 13 villes
- 632 ha de superficie
- 520 000 habitants
- 143 000 emplois salariés
- 51 600 établissements
- 40% des Etablissements du 94 dont 75% sans salarié
- 52% des professionnels des métiers d'Art du 94
- 10 139 entreprises artisanales
- 9 clubs d'entreprises
- 4 espaces publics de coworking en réseau
- 2 incubateurs

DES PARTENARIATS TOUJOURS TRÈS ACTIFS AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

Notre territoire compte **9 clubs d'entreprises** qui maillent le territoire et que PEMB soutien et subventionne. 7 d'entre eux ont rejoint le dispositif **COAXION** que nous mettons en œuvre avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Val de Marne dans le cadre d'une convention annuelle** qui vise à conforter leur développement par l'échange, la mutualisation et une meilleure visibilité.

Ce dispositif a donné lieu à **125 actions en 2023 pour un peu plus de 5000 participations d'entreprises**. Dans le cadre de cette même convention, nous mettons en œuvre de multiples dispositifs d'appui, de conseil et d'aides au développement pour les entreprises du territoire. Citons notamment :

OUVERTURE

M. Julien Weil

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du conseil départemental
du Val-de-Marne
Vice-Président Paris Est Marne & Bois
Conseiller métropolitain



- Participation au Salon Welcome PEMB le 28 juin à la scène Watteau
- 3 ateliers création d'entreprises
- 2 ateliers sur le développement durable
- 2 ateliers RH
- 1 atelier sur la cybersécurité
- Parcours REBOOST avec l'engagement de 7 nouvelles entreprises (41 depuis 2020)
- Le dispositif régional Entrepreneur#Leader a bénéficié à 26 entreprises
- Poursuite des dispositifs Dynamik et Sup'Excellence avec 5 nouvelles entreprises de PEMB
- Lancement du réseau des ambassadeurs du « Fabriqué en Val de Marne » avec 7 entreprises signataires en fin d'année
- Une action conjointe CCI/PEMB a également été lancée pour promouvoir un pôle de l'économie circulaire

Notre partenariat avec la **Chambre de Métiers du Val de Marne** est également poursuivi avec notamment la réalisation d'un **diagnostic de l'Artisanat** sur le territoire et l'organisation de la **Soirée de l'Artisanat Paris Est Marne & Bois**. Cette soirée a eu lieu le 29 novembre et nous a permis de récompenser les lauréats des titres de **Maître Artisan** et les **Chartes Qualités** financés par l'Intercommunalité. C'est au cours de cette soirée qu'a été lancée l'opération des « **Artisans du Tourisme** ».

Nous sommes également partenaires de la Chambre de Métiers pour le **Salon des Métiers d'Art du Val de Marne**.

Sur les 78 exposants, 33 sont établis sur PEMB.

Nous réunissons à intervalles réguliers les managers de centre-ville de nos collectivités sur des thématiques d'actualité.

UN SOUTIEN CONTINU À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Une centaine de porteurs de projets ont été reçus en rendez-vous dans nos services dans le cadre de leurs projets de créations.

Des permanences se sont également mises en place à Charenton-le-Pont, Bry-sur-Marne ainsi qu'à Maisons-Alfort et Villiers-sur-Marne.

Dans le cadre du dispositif régional **Place des Entreprises** auquel nous collaborons, les demandes de 15 entreprises du territoire ont été traitées.

Outre les actions de soutien à la création menées avec la CCI94, nous portons également des partenariats actifs avec **FRANCE ACTIVE MÉTROPOLÉ**, **la BGE-ADIL**, **l'ADIE** et **le RÉSEAU ENTREPRENDRE**.

Communes PEMB	Code Postal	Code Insee	FAM	BGE ADIL	ADIE	réseau ENTREPRENDRE
Bry-sur-Marne	94360	94015			3	1
Champigny-sur-Marne	94500	94017	5	8	40	4
Charenton-le-Pont	94220	94018	2		6	3
Fontenay-sous-bois	94120	94033	7	4	21	1
Joinville-le-Pont	94340	94042	1	5	4	1
Le Perreux-sur-Marne	94170	94058	1	7	6	2
Maisons-Alfort.	94700	94046	3	3	9	1
Nogent-sur-Marne	94130	94052	2	4	11	3
Saint- Maurice	94410	94069	2	1	5	
Saint-Mandé	94160	94067	3	1	3	6
Saint-Maur des Fossés	94100 / 94210	94068	13	11	9	3
Villiers-sur-Marne	94350	94079	6	7	11	6
Vincennes	94300	94080	8	1	9	11
ENSEMBLE			53	52	137	42

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

En 2023, France Active Métropole a ainsi pu accorder **1 145 000 € de prêts d'honneur ainsi que 27 000 € de primes** pour accompagner les projets de création/développement de **53 entreprises du territoire**.

232 créateurs d'entreprises issus de nos 13 villes ont été reçus en consultations individuelles par la BGE-ADIL, **dont 30 résidents des Quartiers en Politique de la Ville**.

144 ont pu initier un parcours Entrepreneur#leader avec la BGE-ADIL dont **52 créations effectives en 2022**.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'ADIE, **154 entreprises ont été financés sur PEMB dont 137 au titre de la création ou le développement de leurs activités et 17 au titre de la mobilité**.

■ 29% sont bénéficiaires de minima sociaux

■ 17% résident en quartier prioritaire de la politique de la ville

Le Réseau ENTREPRENDRE intervient également de façon significative sur le territoire avec **42 créateurs rencontrés et un soutien effectif financier à 7 projets**.

L'ACTIVITÉ DE NOS ESPACES DE COWORKING

■ Saint-Mandé

541 inscrits, taux d'occupation 100% pour les bureaux fermés et 50% pour les nomades.

■ Saint-Maur des Fossés

355 inscrits, taux d'occupation 100% pour les bureaux fermés et 65% pour les nomades.

■ Saint-Maurice

78 inscrits avec un taux d'occupation inférieur à 20%.

■ Nogent-sur-Marne

202 inscrits, taux d'occupation 100% pour les bureaux fermés et 65% pour les nomades.

NOS POLITIQUES POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET INNOVANT SE POURSUIVENT

Au sein du Pôle Innovation-Expérimentation de la Direction, l'année 2023 a vu se conforter un programme d'actions concrètes sur ses 3 axes identifiés pour structurer une démarche intégrée « **Territoire Durable et Innovant** » qui est menée en articulation avec les orientations et l'équipe du PCAET.

Axe 1 : Dialogue territorial entre acteurs du territoire et rapprochements Elèves, Ecoles et Entreprises.

La démarche VITAWIN se consolide notamment en partenariat avec FOQUALE, un dispositif de prévention du décrochage scolaire de l'Education Nationale.

■ Co-construction avec la ville de **Villiers-sur-Marne** d'un Forum de l'Orientation avec le concours de 80 professionnels issus des secteurs privé et public. 2 collèges impliqués et plus de 300 collégiens.

■ Cycle de conférences Découverte du monde de l'Entreprise avec 2 lycées de **Nogent-sur-Marne** et **Vincennes**. Des entrepreneurs étaient mobilisés et une centaine de jeunes ont pu assister aux conférences.





- Organisation d'un évènement au sein du **Lycée Gabriel Péri de Champigny-sur-Marne** mettant à l'honneur l'importance des acteurs associatifs.

Nous avons également participé à la première **Université régionale Ecole-Entreprise** à la Sorbonne organisée par la région académique Ile de France où nous avons pu présenter la démarche VITAWIN au cours d'une table-ronde.

De plus, nous poursuivons notre implication dans le **réseau des catalyseurs territoriaux**.

Axe 2 : L'Economie Sociale et Solidaire. Des acteurs indispensables pour le territoire.

Le secteur de l'ESS est très actif sur notre territoire et nous avons engagé une démarche d'accompagnement avec le concours de la Chambre Régionale de l'ESS.

- Co-organisation d'un évènement d'échelle départementale à l'Ecole Vétérinaire de **Maisons-Alfort** visant à présenter des démarches territoriales innovantes entre collectivités, entreprises et structures de l'ESS.

- Participation au Forum de l'ESS organisé par la ville de **Champigny-sur-Marne**.

Axe 3 : Développer nos Startups par l'expérimentation. Innover pour la ville intelligente.

Nous travaillons essentiellement avec les entreprises et startups liées au cluster Eaux-Milieus-Sols ainsi qu'avec les incubateurs de la Greentech et de l'IGN avec la co-organisation de 3 évènements :

- Une séquence de formation à destination des entreprises sur l'accès aux marchés publics d'innovation au CRESCO à Saint-Mandé
- Un atelier d'analyse des besoins des collectivités territoriales à la Grande Arche de La Défense
- Un évènement au CRESCO dans le cadre de la démarche « Territoire Durable et Innovant ». Master Class, pitches et rencontres des startups.

EMPLOI ET FORMATION

PEMB : Demandes et offres d'emplois

Au 4^{ème} trimestre 2023 : Source Pôle Emploi

- **39 433** demandeurs dont 20 783 en catégorie A, soit une hausse de 3,7%
- **34 739** demandeurs en catégories A B C, soit une hausse de 3,4 %
- **12 858** nouveaux entrants contre 12 382 sortants
- **12 652** offres d'emplois soit – 24,6% sur 1 an

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

La situation dans nos espaces emploi

■ Villiers-sur-Marne

Cet espace emploi a intégré le territoire au 1^{er} septembre 2022.

- 516 personnes ont un dossier actif en 2023, dont 138 nouveaux inscrits, en hausse de 15% sur 1 an
- 538 entretiens individuels conseils pour 99 personnes suivies
- 87 offres d'emplois collectées
- 33 postes pourvus par l'espace emploi
- 20 personnes orientées et entrées en formation linguistique soit près de 15% des nouveaux inscrits

En 2023 une permanence création d'entreprise a été mise en place en cours d'année. 10 candidats à la création ont pu être reçus et accompagnés

Des actions de recrutement ont été menées en partenariat avec la SNCF et la ville de Villiers-sur-Marne.

■ Bry-sur-Marne

- En 2023, 300 personnes ont un dossier actif dont 91 étudiants, dont 145 nouveaux inscrits
- 206 personnes accompagnées individuellement
- 124 retours à l'emploi
- 10 créateurs d'entreprises

■ Joinville le Pont

- 85 personnes ont un dossier actif, dont 40 nouveaux inscrits
- 477 demi-journées de formation en E-learning
- 534 réservations pour accès internet



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Pour la 2^{ème} année, PEMB a pu présenter et valoriser le fleuron de l'audiovisuel des villes de Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne au sein du Salon **PARIS IMAGE PRODUCTION FORUM** organisé par l'agence de développement de la Région Ile de France. Le **Pôle Image et Son de l'Est Parisien** est aujourd'hui parfaitement identifié et soutenu par les instances régionales et nationales. Il porte un important projet de développement des studios et du campus de formation de l'Institut National de l'Audiovisuel.

Nous avons également participé au **Salon MEDINTECHS** au parc Floral. Il s'agissait pour nous de montrer la vivacité de la filière économique de la Santé au sein du territoire et de donner l'occasion à quelques startups de présenter leurs offres. Leur présence a largement contribué à donner une bonne dynamique à notre stand et à une excellente fréquentation.

Nous envisageons de renouveler notre participation en 2025.

- **Universités des Mairies** en octobre où PEMB a notamment pu animer un atelier sur la prévention des crues avec le concours de la société Keiros avec laquelle une expérimentation est en cours à la direction de l'assainissement.
- **SIMI**, le salon de référence de l'Immobilier d'Entreprises où nous avons pu mettre en relief et faire connaître nos grandes opérations d'aménagement, valoriser notre potentiel immobilier et recueillir de nombreux prospects.

Superficie du parc marchand immobilier d'entreprise, à fin juin 2023

- parc marchand bureaux : 1 026 000 m² utiles, soit +14,5% en 5 ans
- parc marchand immobilier productif : 262 000 m² utiles, soit -12% en 5 ans
- parc marchand entrepôts : 122 000 m² utiles, soit -11% en 5 ans

TOURISME



Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Territoire exerce la compétence tourisme et répond à ses missions régaliennes que sont l'accueil des publics (francilien, national et international), la diffusion d'une information de qualité, la promotion de l'offre des 13 communes et la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Le Territoire apporte son soutien et son expertise aux villes et aux professionnels dans la mise en œuvre et la valorisation de leurs projets ou de leurs événements d'intérêt communautaire, que ceux-ci portent sur la filière culturelle, fluviale, d'affaires...



CHIFFRES CLÉS

Accueil à Vincennes

- 9 312 visiteurs accueillis dans et hors les murs
- 85% Français, 15% étrangers
- 1 espace d'accueil du grand public et des bureaux réaménagés pour permettre l'accueil de 6 agents (+ 3 en 2023)

Services de l'Office de Tourisme

- 318 participants aux 27 visites guidées individuels, ateliers pour enfants et visites de groupes réalisés par l'OT (sur 5 mois)
- 728 billets vendus pour les visites individuels et 21 réservations de groupes organisées au profit du service du Patrimoine de la ville de Vincennes dans le cadre des activités du label « Ville d'Art et d'Histoire »

Communication

- 132 897 visiteurs uniques via le site internet tourisme de Vincennes
 - 6 700 abonnés à la newsletter mensuelle
 - 2 reportages photos réalisés autour des atouts de chaque ville afin d'alimenter la photothèque
- À noter : préparation, pendant l'année 2023, d'un nouveau site internet pour la promotion touristique des 13 villes du Territoire pour une mise en ligne au printemps 2024

Boutique

- 44 références + 5 nouveautés en 2023
- 654 objets dérivés vendus

5 ACTIONS QUI MONTENT EN PUISSANCE

• Visites guidées accessibles à chacun

• Commercialisation des visites guidées et des ateliers créatifs de l'OT

- Vente en ligne des visites guidées et des ateliers créatifs pour les jeunes enfants pendant les vacances scolaires sur le site internet de l'Office de tourisme.
- Convention signée avec Explore Paris pour la vente des visites guidées individuelles sur la plateforme <https://exploreparis.com> afin de leur donner une visibilité régionale

• Qualité de l'offre et de l'accueil

Recensement, qualification et saisie de l'offre touristique et de loisirs dans le 1^{er} réseau national d'informations touristiques numériques Apidae, permettant au Territoire de maîtriser son offre et de la diffuser par de multiples canaux.

La plateforme collaborative interrégionale donne ainsi à la Région Paris Ile-de-France l'accès direct aux informations du Territoire lui permettant de diffuser ce contenu à son réseau de professionnels que sont les Points d'Information Tourisme de Disneyland Paris, de l'Aéroport Paris Charles de Gaulle, de l'Aéroport Paris Orly notamment, via son site internet, ses applications, ses newsletters et éditions papier...

• Création d'un observatoire territorial du tourisme

Mise en place de partenariats institutionnels pour l'accès à de la data touristique afin de mieux identifier l'offre et la fréquentation et ainsi permettre à la Direction Tourisme de connaître les principales filières à accompagner, les pôles touristiques prioritaires à valoriser, les évolutions à anticiper, les éventuelles enquêtes à réaliser...

• Taxe de séjour

Dématérialisation de la collecte de la taxe de séjour par l'ouverture de la plateforme <https://pemb.taxesejour.fr> en septembre afin de faciliter la gestion de la collecte relative aux villes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne par le suivi quotidien des comptes des professionnels et des particuliers.





**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr